BULLETIN D'INSCRIPTION
Stages de parapente

Ecole de parapente LES GENS D'AIR
Le Bourg 38380
St Pierre de Chartreuse
France

Vous

Nom

Adresse (numéro, rue)

Téléphone

Profession

Prénom

Ville

Email

Poids (sans triche !)

Pays

Code postal

Date de naissance

VOTRE EXPÉRIENCE

Nombre de vols

Date du dernier vol

☐ Êtes-vour breveté ?

Si oui, nom du brevet

VOTRE MATOS. Avez-vous...

☐ Un parapente ?

Si oui, marque et modèle

☐ Une sellette ?

Si oui, marque et modèle

☐ Une radio ?

Si oui, marque et modèle

☐ Un parachute de secours ?

Si oui, marque et modèle

VOTRE STAGE

Date de début souhaitée

Type de stage

Je, soussigné(e)

- reconnais avoir pris connaissance de toutes les conditions d'organisations des stages de Les Gens d'Air
- accepte ces conditions en totalité et sans réserve
- suis conscient des risques encourus par la pratique du parapente.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

IMPORTANT !

- Se munir d'un **certificat médical** pour le début du stage !
- Joindre un **chèque d'arrhes de 100€** à l'ordre de Les Gens d'Air à cette fiche d'inscription !
- Envoyer ce formulaire et le chèque à l'adresse ci-contre :

LES GENS D'AIR
Le Bourg
38380 St-Pierre-de-Chartreuse
France

Annexe au bulletin
Stages de parapente

Ecole de parapente LES GENS D'AIR
Le Bourg 38380
St Pierre de Chartreuse
France

Comment avez-vous connu Les Gens d'Air ?	

Assurance parapente FFVL

L'école peut délivrer une assurance parapente FFVL (prévoir un chèque) à prendre dès le premier jour. **Le certificat médical est obligatoire !**

Annulation du stage

- 30 jours avant le début du stage : vos arrhes vous sont retournées.
- À moins de 30 jours : les arrhes sont gardées par Les Gens d'Air.
- Nous nous réservons le droit d'annuler un stage 48 heures avant son début pour cause de très mauvaise météo et/ou de remplissage insuffisant. Vos arrhes vous seraient alors restituées.
- En cas de mauvaise météo lors d'un stage (et quand tout le programme théorique a été réalisé) :
    - la ou les journées non volées sont remboursées à 50 %

    ou
    - un avoir de la ou les journées vous est octroyé